

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

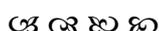
Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 02/09/2025

Courriers :

- du CS Chevroux : renseignements par rapport aux mutations.
- du Serrières Villebois : demande de renseignements pour mutations.
- de Bourg FO : courriel pour inactivité du club. En attente d'enregistrement dans Footclubs/Vie du club.
- de FC Bresse Nord : accord du Comité de direction pour entente avec RC Bresse Sud (district 71) en U14/U15.



Dossier n° 1

– Séniors D4 poule D –

Courrier du club de St Denis les Bourg annonçant le forfait général de son équipe 2.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Le club de St Denis les Bourg est redevable de la somme de 132 €uros au District.

(Forfait avant la 1^{ère} journée mais après la constitution des poules).

INACTIVITES PARTIELLES

531222 – Colomieu : Libre Seniors.

Enregistrée le 28/08/2025.

540737- Essor Bresse Saône : Libre Seniors.

Enregistrée le 28/08/2025.

527613 – Nantua : Libre Seniors F, Libre U18F-U17F-U16F, Libre U15F-U14F, Libre U13F-U12F, Libre U17-U16, Libre U15U14.

Enregistrée le 1/09/2025.

549667 – Bas Bugey Rhône : Libre Seniors.

Enregistrée le 2/09/2025.

525314 – Dortan : Futsal U18F-U17F-U16F, Futsal U15F
En attente d'enregistrement L'AuRAFoot

ENTENTES

U15

. Châtillon la Palud et Priay (équipe 1)

Club responsable : Châtillon la Palud

Nom de l'entente : Ent. Châtillon Priay

Le président,
Maurice DELIANCE